



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# PROJET DE RÉSEAU ÉDUCATION PRIORITAIRE 2015-2019

## ACADEMIE DE CRETEIL



**COLLÈGE DIDEROT - AUBERVILLIERS**

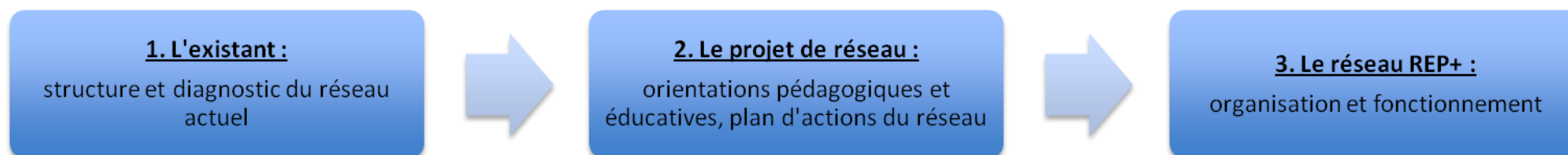
**PROJET DE RESEAU 2015 – 2019**

<b>Nom du réseau REP+</b>	<b>DIDEROT</b>		
<b>Ville</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>	<b>Circonscription</b>	<b>AUBERVILLIERS 1</b>
<b>Principal(e)</b>	<b>JULIEN LALIVE</b>	<b>IEN</b>	<b>DOMINIQUE PLANKEELE</b>
<b>IA-IPR référent</b>	<b>MARIANNE TANZI</b>	<b>Coordonnateur</b>	<b>PASCAL VAYSSE</b>

**Références :**      *Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école*  
*Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - Refondation de l'éducation prioritaire – BO n°23 du 05-06-2014*

Votre projet de réseau sera élaboré à partir de l'autoévaluation du contrat ECLAIR ou RRS 2011-2014 et en lien avec le référentiel de l'éducation prioritaire.

Il s'articulera autour des axes suivants :



Ce document constitue un cadre pour la rédaction du projet de réseau 2015-2019.

Il appartient à chaque réseau, sous la conduite des pilotes, de présenter des axes de travail, des organisations ou des dispositifs particuliers. Tout document peut être joint en annexe afin de compléter le projet de réseau.

Pendant les quatre années du projet de réseau, une auto-évaluation annuelle sera menée afin de réactualiser le projet en fonction des évolutions observées. Les modifications apportées pourront faire l'objet d'avenants au document initial.

## I/ STRUCTURE DU RESEAU

### I.1/ COMPOSITION DU RÉSEAU

Collège – Tête de réseau		Effectifs élèves
DIDEROT		670
Ecoles	Nom du directeur	Effectifs élèves
MATERNELLE ROUSSEAU	GUILLAUME SILVESTRI	173
ÉLÉMENTAIRE WANGARI MAATHAI	NATHALIE JOCO	275
<b>TOTAL des effectifs</b>		<b>1 118</b>

### **Composition du comité de pilotage du réseau**

- Les pilotes : M. Lalive, Principal, Mme Plankeele, IEN Aubervilliers 1, Mme Tanzi IA-IPR référente du REP
- M. Coffre, Principal Adjoint,
- Mme Joco, M. Silvestri, directeurs et directrices des écoles maternelle et élémentaire du réseau,
- M. Vaysse Coordonnateur REP,
- Les conseillères principales d'éducation du collège,
- Les professeurs principaux des classes de 6<sup>èmes</sup>,
- Les partenaires du réseau en fonction des orientations : commune, conseil départemental, délégué du préfet, coordonnateur du programme de réussite éducative (PRE)...

### **Composition du conseil école/collège et le cas échéant des commissions associées**

#### **Parité 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré au sein du conseil.**

- Principal ou son adjoint,
- IEN ou son représentant,
- Un professeur des écoles par école du réseau,
- Un professeur des écoles par école hors réseau mais du secteur de recrutement du collège (sur invitation),
- Des professeurs de collège,
- Un conseiller principal d'éducation,
- Le coordonnateur REP,
- Invités en fonction des sujets traités

Commissions associées en cours de constitution.

## I.2/ RESSOURCES HUMAINES

### Enseignants et personnels

### Missions spécifiques

Nombre de postes en 2014-2015	Total	Dont titulaires	Dont contractuels		Nombre de postes en 2014-2015	
Enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	25		2		Coordonnateur de réseau (quotité)	0,25
Enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré	53	49	4		Formateur REP+	0
Enseignants SEGPA					Autre (à préciser)	
RASED	0,25	0,25				
COP	1	1				
CPE	2	2				
Médecin scolaire (quotité)	0,25	0,25			<b>Nombre de postes en 2014-2015</b>	
Infirmier (quotité)	1	1			PMQC*	
Assistante sociale (quotité)	1	1			Scolarisation des moins de 3 ans	
Personnel administratif	8	8			CLIS	
Assistants pédagogiques	1				ULIS	
Assistants d'éducation	8		8		UPE2A	1
Contrats aidés	4		4		Dispositifs relais (ateliers ou classes)	
ATOS/ATSEM					Autre (à préciser)	
Personnels de direction	1,5	1,5				

\*PMQC : plus de maîtres que de classes

## II/ DIAGNOSTIC PARTAGE

Ce diagnostic se fera avec l'ensemble des acteurs du réseau et s'appuiera sur les six priorités du référentiel de l'éducation prioritaire

- ❖ **Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.**
  - Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines
  - Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités
  - Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements
  - Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<p>Beaucoup de réussites dans les domaines qui s'appuient sur des automatismes, sur le réemploi de procédures systématiques.</p> <p>Semaine interdisciplinaires au collège pour la cinquième année consécutive.</p> <p>Résultats au DNB en hausse à 79% de réussite.</p>	<p>L'école doit apprendre aux enfants à devenir des élèves : concentration, mémoire, autonomie, appétence...</p> <p>Le travail à la maison est une problématique de plus en plus clivante.</p> <p>La langue orale n'est pas acquise pour tous.</p> <p>Le sens des apprentissages n'est plus partagé implicitement. La compréhension de toutes les situations, dans toutes les disciplines est impactée.</p> <p>L'hétérogénéité des classes est très importante et met les enseignants en difficulté, la différenciation est complexe dans sa mise en œuvre.</p> <p>Apprentissages en mathématiques et sciences très impactés par les difficultés liées au sens, à la compréhension.</p> <p>DNB, réussite légèrement au-dessus de la moyenne départementale</p>	<p>APC langage en maternelle.</p> <p>2 brevets blancs (décembre, mars).</p> <p>Équipement informatique (mobile, fixe).</p>

- ❖ **Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante**
  - **Projets et organisations pédagogiques et éducatives**
  - **Évaluation des élèves**
  - **Suivi des élèves**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<p>Taux de passage en seconde générale égal ou supérieur à la moyenne nationale.</p> <p>Évaluations communes des élèves au collège. Semaines interdisciplinaires. Sixième coopérative. Expérimentation des cours de 90 mn. Espace numérique de travail investi par les élèves.</p> <p>Accueil des futurs élèves de sixième.</p> <p>APC. PPRE. PPRE passerelle. Accompagnement Educatif.</p>	<p>Problématiques fortes liées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'égalité filles / garçons.</li> <li>- Au harcèlement, cyber-harcèlement.</li> <li>- A la laïcité.</li> </ul> <p>Lisibilité du parcours de l'élève (secteur réseau distinct du secteur de recrutement).</p>	<p>Stabilité des équipes qui favorise la concertation.</p> <p>En élémentaire, élèves délégués, conseil d'enfants.</p> <p>Conseil des élèves au collège</p>

❖ **Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire**

- **Coopération avec les parents**
- **Coopération avec les partenaires**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<p>Pourcentage de votants aux élections en hausse : 50% de participation.</p> <p>Fréquentation des ateliers socio-linguistiques.</p> <p>Travail auprès des familles avec le PRE.</p> <p>Dispositif ACTE (porté par le PRE).</p> <p>Accueil des parents d'élèves de sixième (présence de 80% des parents).</p> <p>Remise en main propre des livrets scolaires et bulletins trimestriels.</p> <p>Semaine interdisciplinaires au collège : présence des parents aux restitutions et expositions.</p> <p>Implication dans les projets partenariaux initiés par les collectivités locales (Mairie, CD93).</p>	<p>Méconnaissance du rôle de représentant de parents d'élèves.</p> <p>Proportion importante des demandes de dérogation, d'évitement, de déménagements opportunistes.</p> <p>Difficulté croissante à mobiliser ou contacter certains parents sur un contexte de coéducation.</p> <p>Fragilité du climat de confiance, remise en cause très rapide en cas de difficulté.</p> <p>Difficulté des parents à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaître et respecter les codes de l'école.</li> <li>- comprendre son fonctionnement et les enseignements conduits.</li> <li>- accompagner leur enfant dans son parcours scolaire.</li> <li>- concourir à la réussite par une attention à l'hygiène de vie de leur enfant.</li> </ul>	<p>Un climat de confiance toujours très lié à la qualité des relations personnelles avec les parents.</p> <p>Réussite liée à la stabilité des directions, à leur investissement dans la communication, à une disponibilité affichée des personnels de direction.</p> <p>Événements festifs bien investis par les familles.</p> <p>Interventions de la Mairie sur des problématiques éducatives (filles/garçons, laïcité, citoyenneté,...).</p>



❖ **Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<p>Une attractivité de l'établissement : arrivée d'enseignants ayant demandé le collège au mouvement.</p> <p>Pratiques de co-enseignement, de décloisonnement.</p> <p>Semaine interdisciplinaires au collège pour la cinquième année consécutive.</p> <p>Liaison inter cycle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- jardin pédagogique.</li> <li>- échange de classes complètes.</li> <li>- suivi des élèves.</li> </ul> <p>Commission d'harmonisation. PPRE passerelle.</p>	<p>Équipe jeune, en renouveau constant, environ 20% de renouvellement.</p> <p>Manque de temps de rencontre.</p> <p>Lien GS/CP Maathai/Rousseau difficile à installer.</p>	<p>Noyaux d'équipes stables.</p> <p>Implication des enseignants.</p> <p>Conseil de cycle de fin d'année.</p> <p>Proximité géographique des écoles (même bâtiment / réseaux différents).</p>

❖ **Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels**

- **Accueillir et soutenir les nouveaux personnels**
- **Formation continue**
- **Accompagnement**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
Accueil et coopération au sein des équipes.	Identification des besoins en formation.  Nombre de collègues débutants et non formés.	Accueil des nouveaux personnels par le corps d'inspection, les conseillers pédagogiques et les maîtres formateurs.

❖ **Priorité 6 : Renforcer le pilotage et l'animation du réseau**

- **Pilotage et fonctionnement du réseau**
- **Évaluation**
- **Valorisation du travail et communication**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<p>Habitudes de travail fortes avec les écoles hors réseau, maternelle Dolto, élémentaires Babeuf et Robespierre (réseau J. Moulin), Varlin et Vallès (Réseau Wallon), Mathiez et Quinet (Réseau Rosa Luxemburg).</p> <p>Liaison école/collège sur l'ensemble du secteur du collège.</p> <p>Mise en œuvre des COPIL, CEC.</p> <p>Rédaction du projet de réseau.</p>	<p>Secteurs des écoles et du collège débordant très largement du réseau :</p> <p>- le collège recrute principalement sur 7 écoles, une seule appartient au réseau.</p> <p>- la maternelle appartenant au réseau ne fournit qu'un tiers des élèves de l'école élémentaire.</p> <p>Gestion d'un REP+ en parallèle pour le coordonnateur.</p>	<p>Implication des pilotes, des directions, des professeurs et du coordonnateur.</p>

### III/ ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES - PLAN D' ACTIONS DU RESEAU

#### 1. Orientations pédagogiques et éducatives

Préciser les orientations pédagogiques prioritaires du réseau pour les 4 années à venir, au regard du diagnostic et des 6 priorités du référentiel de l'éducation prioritaire:

*Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle*

*Conforter une école bienveillante et exigeante*

*Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite éducative*

*Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative*

*Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels (détailler le plan le plan de formation)*

*Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.*

**Axe 1 :** « Renforcer la production écrite et l'oral dans toutes les disciplines. Renforcer l'enseignement des mathématiques ».

**Axe 2 :** « Renforcer les liaisons fonctionnelles. Favoriser la fréquentation scolaire dès la maternelle ».

**Axe 3 :** « Coopérer avec les parents les partenaires tout au long de la scolarité ».

**Axe 4 :** « Valoriser le travail en équipe, articuler les cycles ».

**Axe 5 :** « Organiser l'accueil et le soutien des nouveaux collègues ».

**Axe 6 :** « Communiquer et proposer des actions au-delà du réseau ».

<p style="text-align: center;"><b>1</b></p> <p><b>Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Renforcer la production écrite et orale dans toutes les disciplines - Renforcer l'enseignement des mathématiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'école et au collège, la production écrite comme la production orale des élèves accompagnent l'activité d'apprentissage dans tous les niveaux et toutes les disciplines.</li> <li>- Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problème.</li> <li>- Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement</li> <li>- La vérification de la compréhension de tous les élèves est régulière.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>2</b></p> <p><b>Conforter une école bienveillante et exigeante</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Renforcer les liaisons fonctionnelles - Favoriser la fréquentation scolaire dès la maternelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les continuités maternelle-élémentaire et école-collège sont au cœur du projet de réseau en appui sur les différents cycles grâce au conseil école-collège.</li> <li>- Dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme, l'école et le collège s'organisent pour limiter les retards et prévenir les absences des élèves et ce, dès la maternelle.</li> <li>- Des projets collectifs, des devoirs communs, des évaluations communes sont organisés en équipe, sont mis en œuvre sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents par le réseau.</li> <li>- Des brevets blancs sont préparés et organisés deux fois dans l'année de troisième et une fois en quatrième.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>3</b></p> <p><b>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Coopérer avec les parents et les partenaires tout au long de la scolarité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les actions d'information et d'échanges avec les parents sont renforcées dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.</li> <li>- Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes.</li> <li>- Les liens sont établis avec les associations péri-éducatives existantes (sport, culture, santé, citoyenneté...). L'offre proposée est un objet de travail du réseau avec les associations et les structures péri-éducatives du territoire, dans un souci de cohérence et de complémentarité des apprentissages.</li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b>4</b></p> <p style="text-align: center;"><b><i>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i></b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Valoriser le travail en équipe, articuler les cycles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les temps de travail en équipe s'appuient sur des instances existantes (conseil de cycle, conseil école-collège,...) auxquelles ils allouent davantage de sens et de forme.</li> <li>- Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien identifiés : analyse partagée des difficultés des élèves, confrontation des informations des différents professionnels (enseignement, vie scolaire, santé, social, service), partage d'informations avec les partenaires qui suivent les élèves concernés...</li> <li>- Un temps de travail est consacré aux relations entre premier et second degré en appui sur le conseil école/collège. Il porte sur la continuité pédagogique et sur le suivi des élèves.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>5</b></p> <p style="text-align: center;"><b><i>Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels</i></b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Organiser l'accueil et le soutien des nouveaux collègues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, en amont de la rentrée des classes.</li> <li>- Les personnels de direction, directeurs d'école, et les inspecteurs des deux degrés assurent des rencontres régulières avec les enseignants arrivant dans le réseau.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>6</b></p> <p style="text-align: center;"><b><i>Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.</i></b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Communiquer et proposer au-delà du réseau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet de réseau est établi en fonction des orientations du référentiel de l'éducation prioritaire et des analyses conduites localement. Il détermine pour quatre ans les orientations pédagogiques et éducatives du réseau.</li> <li>- Le comité de pilotage du réseau qui associe tous les partenaires se réunit au moins deux fois dans l'année. Le coordonnateur est doté d'une lettre de mission. Une rencontre régulière du chef d'établissement, de l'IEN et de l'IA-IPR référent est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé.</li> <li>- Les actions proposées sur le réseau sont étendues aux écoles du secteur scolaire de recrutement du collège.</li> </ul>

❖ *Présenter le plan d'actions pour les domaines suivants :*

**Suivi, accompagnement et aide aux élèves, pour mieux prendre en charge la difficulté scolaire**

*Mobiliser tous les acteurs autour de la problématique du travail personnel. Engager une réflexion professionnelle inter degré, se saisir des dispositifs institutionnels et partenariaux (Accompagnement éducatif, Aides personnalisées, SRAN, PRE, associations...), sensibiliser et obtenir l'engagement des familles, utiliser les outils disponibles (TICE).*

*S'appuyer sur les PPRE.*

*Redynamiser les commissions PPRE passerelle.*

*Développer les actions liées à la parentalité.*

*Accompagner les élèves allophones.*

**Modalités d'évaluation des élèves**

*Rapprocher les modalités d'évaluation des premier et second degrés.*

*Poursuivre l'effort de communication des résultats aux familles (remise des livrets en main propre, utilisation de l'ENT, du LPC,...).*

*Impulser la conception d'outils d'évaluation des élèves pour mesurer l'efficacité du réseau.*

**Prévention du décrochage scolaire**

*Favoriser la fréquentation régulière dès la maternelle.*

*Renforcer les GPDS.*

**Ambition scolaire et parcours d'orientation (notamment dans le cadre du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel)**

*Tisser un lien pédagogique avec les SEGPA, avec les lycées généraux, technologiques et professionnels.*

*Mettre en place une communication à l'attention des familles destinée à diffuser les valeurs de l'école et de la République (accueil de tous, laïcité, égalité filles/garçons, assiduité,...), mais aussi à lutter contre les stratégies d'évitement (recours au privé,...).*

*S'appuyer sur les PPRE pour concevoir un parcours scolaire adapté.*

**Usages pédagogiques numériques**

*Développer l'usage des ENT dans le réseau et des sites de la circonscription et du collège.*

*Informers les personnels sur les outils pédagogiques en ligne, les sites institutionnels et sur les réseaux de communication professionnels.*

*Lever les obstacles de maîtrise des outils pour généraliser l'utilisation des outils existants au collège.*



❖ **Présenter le plan de formation prévisionnel sur les 4 ans du projet :**

*Formation aux outils du numérique.*

*Formation à l'évaluation.*

*Formation à l'aide à la parentalité.*

*Formation pédagogique et didactique.*

*Formation à la différenciation.*

❖ *Présenter, dans le cadre des orientations pédagogiques et éducatives du réseau, la mise en œuvre des dispositifs suivants :*

**Accueil des moins de 3 ans**

*Pas de classe de TPS.*

**Plus de maîtres que de classes**

*Pas de dispositif au 19 février 2016.*

**Accompagnement continu des élèves de 6<sup>ème</sup>**

*Accompagnement personnalisé en français et en mathématiques.*

*Classe de 6ème coopérative (unité de lieu, pédagogie de projet, conseil des élèves...).*

→ *Joindre en annexe les fiches action*

*En cours de rédaction.*

## IV/ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU

### 1. Organisation des temps de travail en équipe (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, interdegré)

- ❖ Préciser les objectifs de ces temps et les modalités d'organisation :

Les instances institutionnelles sont installées dans leur intégralité.

Le conseil de cycle I / cycle II est effectif et demande à être renforcé dans ses objectifs et ambitions (difficultés liées au différentiel réseau/secteur).

Les projets inter degré initiés en CEC sont construits sur temps personnel :

Projets de liaison, repas inter degré organisé par le collège, réunion de travail de régulation des projets (difficultés liées au différentiel réseau/secteur).

### 2. Fonctionnement du réseau

- ❖ Description des missions spécifiques et de leur organisation au sein du réseau :

*Indiquer l'articulation entre les missions et compétences des différents personnels, inclure les personnels spécialisés (pôle ressources, RASED - cf circulaire 18/08/2014).*

*Inclure en annexe les lettres de mission des personnels (coordonnateur du réseau, professeurs d'appui, coordonnateurs de niveau...)*

Le R.A.S.E.D. (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) se limite à l'intervention de la psychologue scolaire.

- ❖ Fonctionnement du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) :

Six réunions dans l'année, dispositif investi, participation de partenaires.

- ❖ Autres fonctionnements particuliers :

Semaines interdisciplinaires trois fois dans l'année, avec restitution finale aux parents

Dispositif ACTE porté par le PRE.

Expérimentation de la durée des cours de 90 minutes au collège.

Atelier Socio-Linguistique.

### 3. Communication

- ❖ Interne au réseau (sites, ENT, lettre du réseau)

ENT au collège, liste de diffusion des mails dans les écoles et dans le collège.

- ❖ Externe

Sites internet de la circonscription et du collège.

## PRESENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE RESEAU

Le projet de réseau 2015-2019 a été présenté:

Au comité pilotage : le .....

Au conseil école-collège : le .....

Aux conseils d'école le .....

Le projet de réseau 2015-2019 a été adopté:

Au conseil d'administration le .....